



# PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA 2020-2025)

Année 1 – 2020

Version grand public

Syndicat Intercommunal de Traitement  
des Ordures Ménagères Sud Rhône





Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) Sud Rhône est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) chargé de gérer le service public de gestion des déchets de la partie sud, sud-est & sud-ouest du département du Rhône, soit 86 000 habitants.

## **SITOM SUD RHÔNE**

262, rue Barthélemy Thimonnier

Parc d'activités de Sacuny

69530 Brignais

# **SOMMAIRE**

<b>SYNTHÈSE 2020 .....</b>	<b>4</b>
<b>AXE 1 : L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS EN MATIERE DE PREVENTION DES DECHETS.....</b>	<b>6</b>
<b>AXE 2 : SENSIBILISER ET DONNER DE LA VISIBILITE A LA PREVENTION DES DECHETS .....</b>	<b>8</b>
<b>AXE 3 : INCITER A LA PREVENTION EN UTILISANT DES INSTRUMENTS ECONOMIQUES.....</b>	<b>11</b>
<b>AXE 4 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE .....</b>	<b>12</b>
<b>AXE 5 : ENCOURAGER LA GESTION SEPARÉE DES BIODECHETS .....</b>	<b>15</b>
<b>AXE 6 : AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS.....</b>	<b>19</b>
<b>AXE 7 : RENFORCER DES ACTIONS EMBLEMATIQUES AFIN D'AVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE .....</b>	<b>20</b>
<b>OBJECTIFS 2021 .....</b>	<b>22</b>



## CONTEXTE

Le 6 février 2020, le SITOM Sud Rhône a adopté son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2020-2025. Le SITOM Sud Rhône s'est fixé un **objectif de 8% de réduction des déchets ménagers et assimilés en 6 ans**. Pour réussir cet objectif, le SITOM Sud Rhône s'est focalisé sur **7 axes de travail avec 13 actions**. Après une année d'action, il est temps de faire un premier bilan des actions menées afin de les réajuster ou d'en mettre des nouvelles en place.

## SYNTHÈSE 2020

 Objectif rempli // 
  Objectif rempli partiellement // 
  Objectif non rempli // 
  Pas d'objectif

LES AXES DU PLPDMA AU SITOM SUD RHÔNE		OBJECTIFS 2020	COMMENTAIRES
<b>AXE 1 :</b> L'exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets	<b>Action 1.1 :</b> Diffuser et implanter les bonnes pratiques de prévention des déchets au sein des administrations publiques	   	
	<b>Action 1.2 :</b> Développer la consommation éco-responsable de papiers bureautiques et de dématérialisation des procédures		
<b>AXE 2 :</b> Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets	<b>Action 2.1 :</b> Communiquer sur la prévention des déchets		
	<b>Action 2.2 :</b> Soutenir et accompagner des initiatives locales de sensibilisation en matière de prévention des déchets		
<b>AXE 3 :</b> Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques.	<b>Action 3.1 :</b> Réévaluer la redevance spéciale		
<b>AXE 4 :</b> Lutter contre le gaspillage alimentaire	<b>Action 4.1 :</b> Sensibiliser les cantines scolaires du territoire		
	<b>Action 4.2 :</b> Développer les dispositifs de suivi du gaspillage alimentaire en restauration collective et accompagner les services		

LES AXES DU PLPDMA AU SITOM SUD RHÔNE		OBJECTIFS 2020	COMMENTAIRES
<b>AXE 5 :</b> Encourager la gestion séparée des biodéchets	<b>Action 5.1 :</b> Promouvoir les jardins partagés du territoire		
	<b>Action 5.2 :</b> Favoriser la gestion séparée des biodéchets chez les gros producteurs		
	<b>Action 5.3 :</b> Développer le compostage de proximité auprès des habitants des logements collectifs et dans les établissements scolaires		
<b>AXE 6 :</b> Augmenter la durée de vie des produits	<b>Action 6.1 :</b> Favoriser le réemploi et la réutilisation au sein de nos déchèteries		
<b>AXE 7 :</b> Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable	<b>Action 7.1 :</b> Encourager l'utilisation d'objets réutilisables		
	<b>Action 7.2 :</b> Diffuser des outils de bonnes pratiques en matière de consommation responsable		

## Axe 1 : L'exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets

### Action 1.1: Diffuser et implanter les bonnes pratiques de prévention des déchets au sein des administrations publiques

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

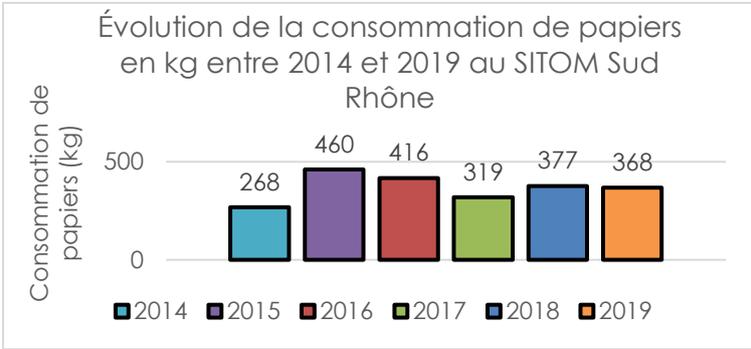
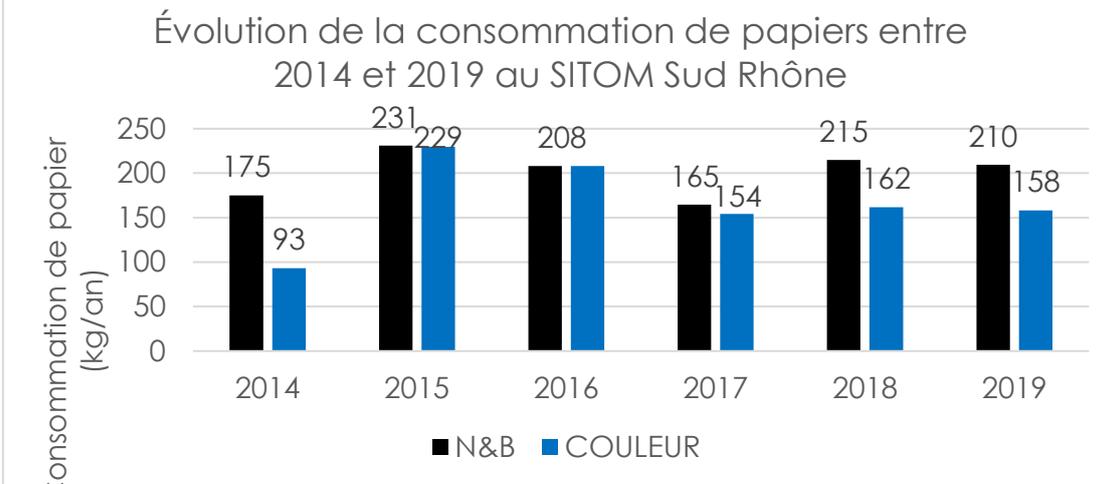
Objectifs 2020	Résultats 2020
10 établissements sensibilisés par année.	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 établissements sensibilisés en 2019.</li><li>• 0 établissements sensibilisés en 2020.</li></ul>

Liste des entités sensibilisées en 2019 :

- Mairie de Soucieu-en-Jarrest
- Mairie de St Maurice sur Dargoire (Chabanière)
- Mairie de Chaponost
- Administration collège Jean Zay / Brignais
- Administration collège La Perrière / Soucieu-en-Jarrest

## Action 1.2 : Développer la consommation éco-responsable de papiers bureautiques et de dématérialisation des procédures

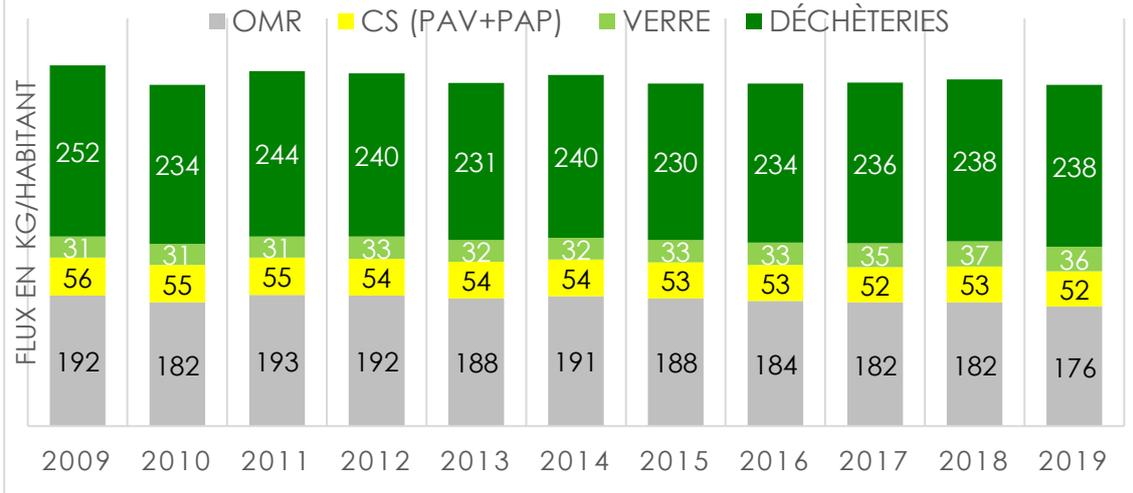
### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020																					
Le SITOM Sud Rhône s'engage à réduire sa consommation de papier de 40% d'ici 2024. (= réduction de 8% par an par rapport à l'année précédente.)	2019 : 368 kg 2020 : ... kg = Réduction/augmentation de ... %																					
<p>Évolution de la consommation de papiers en kg entre 2014 et 2019 au SITOM Sud Rhône</p>  <table border="1"> <caption>Évolution de la consommation de papiers en kg entre 2014 et 2019 au SITOM Sud Rhône</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Consommation (kg)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014</td> <td>268</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>460</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>416</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>319</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>377</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>368</td> </tr> </tbody> </table>		Année	Consommation (kg)	2014	268	2015	460	2016	416	2017	319	2018	377	2019	368							
Année	Consommation (kg)																					
2014	268																					
2015	460																					
2016	416																					
2017	319																					
2018	377																					
2019	368																					
Les agents du SITOM s'engagent à avoir une consommation annuelle de papier inférieure ou égale à 54kg.	2019 : 53 kg/agent en moyenne. 2020 : ...kg/agent en moyenne																					
Le SITOM s'engage à imprimer moins de 150 kg de papier couleur.	2019 : 158 kg d'impression en couleur 2020 : ... kg d'impression en couleur																					
<p>Évolution de la consommation de papiers entre 2014 et 2019 au SITOM Sud Rhône</p>  <table border="1"> <caption>Évolution de la consommation de papiers entre 2014 et 2019 au SITOM Sud Rhône</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>N&amp;B (kg/an)</th> <th>COULEUR (kg/an)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014</td> <td>175</td> <td>93</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>231</td> <td>229</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>208</td> <td>208</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>165</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>215</td> <td>162</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>210</td> <td>158</td> </tr> </tbody> </table>		Année	N&B (kg/an)	COULEUR (kg/an)	2014	175	93	2015	231	229	2016	208	208	2017	165	154	2018	215	162	2019	210	158
Année	N&B (kg/an)	COULEUR (kg/an)																				
2014	175	93																				
2015	231	229																				
2016	208	208																				
2017	165	154																				
2018	215	162																				
2019	210	158																				

## AXE 2 : Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets

### Action 2.1 : Communiquer sur la prévention des déchets

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020																																																																								
Diminution des DMA de 1,3% par an	2019 : 502 kg DMA / habitant 2020 : ... kg DMA / habitant = Réduction / augmentation de ... %																																																																								
<p><b>EVOLUTION DES QUANTITÉS DE DMA ENTRE 2009 ET 2019 DU SITOM SUD RHÔNE</b></p>  <table border="1"> <caption>Evolution des quantités de DMA (kg/habitant) de 2009 à 2019</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>OMR</th> <th>CS (PAV+PAP)</th> <th>VERRE</th> <th>DÉCHÈTERIES</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2009</td><td>192</td><td>56</td><td>31</td><td>252</td><td>502</td></tr> <tr><td>2010</td><td>182</td><td>55</td><td>31</td><td>234</td><td>480</td></tr> <tr><td>2011</td><td>193</td><td>55</td><td>31</td><td>244</td><td>483</td></tr> <tr><td>2012</td><td>192</td><td>54</td><td>33</td><td>240</td><td>469</td></tr> <tr><td>2013</td><td>188</td><td>54</td><td>32</td><td>231</td><td>465</td></tr> <tr><td>2014</td><td>191</td><td>54</td><td>32</td><td>240</td><td>467</td></tr> <tr><td>2015</td><td>188</td><td>53</td><td>33</td><td>230</td><td>454</td></tr> <tr><td>2016</td><td>184</td><td>53</td><td>33</td><td>234</td><td>444</td></tr> <tr><td>2017</td><td>182</td><td>52</td><td>35</td><td>236</td><td>445</td></tr> <tr><td>2018</td><td>182</td><td>53</td><td>37</td><td>238</td><td>450</td></tr> <tr><td>2019</td><td>176</td><td>52</td><td>36</td><td>238</td><td>442</td></tr> </tbody> </table>		Année	OMR	CS (PAV+PAP)	VERRE	DÉCHÈTERIES	Total	2009	192	56	31	252	502	2010	182	55	31	234	480	2011	193	55	31	244	483	2012	192	54	33	240	469	2013	188	54	32	231	465	2014	191	54	32	240	467	2015	188	53	33	230	454	2016	184	53	33	234	444	2017	182	52	35	236	445	2018	182	53	37	238	450	2019	176	52	36	238	442
Année	OMR	CS (PAV+PAP)	VERRE	DÉCHÈTERIES	Total																																																																				
2009	192	56	31	252	502																																																																				
2010	182	55	31	234	480																																																																				
2011	193	55	31	244	483																																																																				
2012	192	54	33	240	469																																																																				
2013	188	54	32	231	465																																																																				
2014	191	54	32	240	467																																																																				
2015	188	53	33	230	454																																																																				
2016	184	53	33	234	444																																																																				
2017	182	52	35	236	445																																																																				
2018	182	53	37	238	450																																																																				
2019	176	52	36	238	442																																																																				
Sensibiliser 500 écoliers par an.	1860 enfants sensibilisés en 2019 ... enfants sensibilisés en 2020																																																																								
Atteindre les 250 téléchargements pour le guide de bonnes pratiques par an.	155 téléchargements en 2019 ... téléchargements en 2020																																																																								
Diffusion de 12 actualités déchets sur le site internet du SITOM Sud Rhône																																																																									

Objectifs 2020	Résultats 2020
<p>Réaliser des actions emblématiques dans la prévention des déchets chaque année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La quinzaine du compostage, en avril et la semaine du développement durable, fin mai-début juin n'ont pas pu être réalisés à cause du Covid-19.</li> <li>• Semaine Européenne de Réduction des déchets (novembre)</li> <li>• Animations dans les établissements scolaires, cantines, EHPAD.</li> <li>• Création d'un Ecolabel pour les restaurateurs de la COPAMO en partenariat avec Nicollin</li> </ul>
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Insérer des images de 2020 d'animations scolaires etc.</p> </div>	

## Action 2.2 : Soutenir et accompagner des initiatives locales de sensibilisation en matière de prévention des déchets

### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
<p>Participer à trois actions minimum par an avec des associations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un petit espace ressourcerie sur les déchèteries de Brignais et de Ternay.</li> <li>Janvier → Vaisselle ; Février → Livres ; Mars, avril, mai → les espaces dédiés respectivement aux articles de vélos, de sports et aux petits électroménagers n'ont pas pu être mis en place à cause du Covid-19 ; Juin → Luminaires, meubles ; Juillet → Fournitures scolaires ; Août → petit mobilier ; Septembre → sac à mains + chaussures ; Octobre → DVD + CD ; Décembre → Skis</li> <li>Toute l'année : Collecte des bouchons de liège à la déchèterie de Mornant pour l'association « Rencontre et découverte ».</li> <li>Collecte des jouets par Emmaüs Mornant lors de la semaine Européenne de réduction des déchets</li> </ul>

Mettre en photo le logo ou le nom de tous les partenaires du projet



## AXE 3 : Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques.

### Action 3.1 : Réévaluer la redevance spéciale

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
Réduction de la quantité d'OMR de 1,3% par les entités soumises à la RS	2019 : 17 kg OMR / habitant (part des entités soumises à la RS)
	2020 : ... kg OMR / habitant = Réduction / augmentation de ... %
	2019 : 98 entreprises payant une RS 2020 : ... entreprises payant une RS
	2019 : 303 138€ recette annuelle RS 2020 : ...€ recette annuelle RS

Le deuxième trimestre de 2020 a été compliquée à mesurer à cause du Covid-19. En effet, la période de confinement qui a duré du 17 mars au 11 mai a contraint beaucoup d'entreprises à fermer.

Cependant, la quantité d'ordures ménagères a augmenté. A titre de comparaison, entre **mars et mai 2019** la production de déchets sur le territoire s'élevait à **3 826 tonnes d'ordures ménagères** alors qu'en **2020**, la production était de **3 954 tonnes** sur la même période. Cette année 2020 ne sera pas représentative en raison du Covid-19 et du confinement.

Entités sensibilisées en 2020 : ... rajouter nombre + compléter pour la fin d'année 2020)

- PREFALU / SPAR / Restaurant le Clos de Millery /CAE Groupe / Collège la Xavière / Collège Françoise Dolto / Collège Hector Berlioz / Collège Jacques Prévert / SODELY / SCI SOLOG / PROCALY

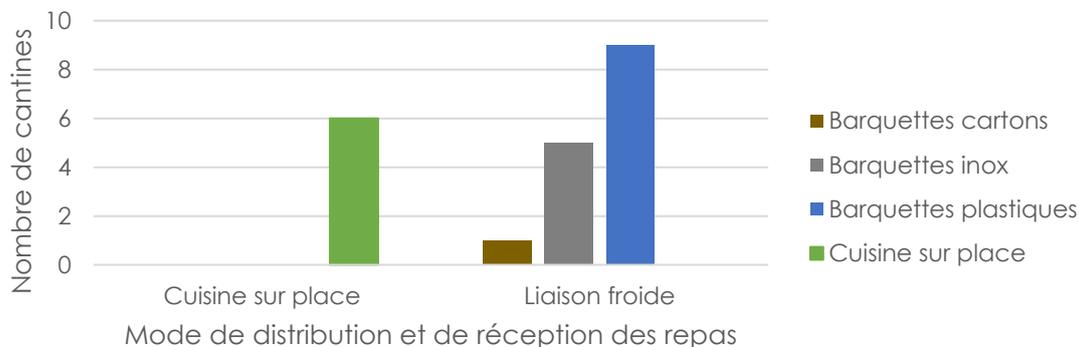
## AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

### Action 4.1 : Sensibiliser les cantines scolaires du territoire

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
Sensibiliser 10 cantines scolaires	<b>21</b> cantines scolaires sensibilisées entre fin novembre 2019 et mars 2020.
50% des cantines diagnostiquées présentent un affichage sur le gaspillage alimentaire	Affiches de communication envoyées dans toutes les cantines scolaires diagnostiquées. 
Réaliser des diagnostics de gestion des déchets pour les cantines sensibilisées.	<b>21</b> diagnostics réalisés.

Mode de distribution et de réception des repas sur les 21 cantines diagnostiquées.

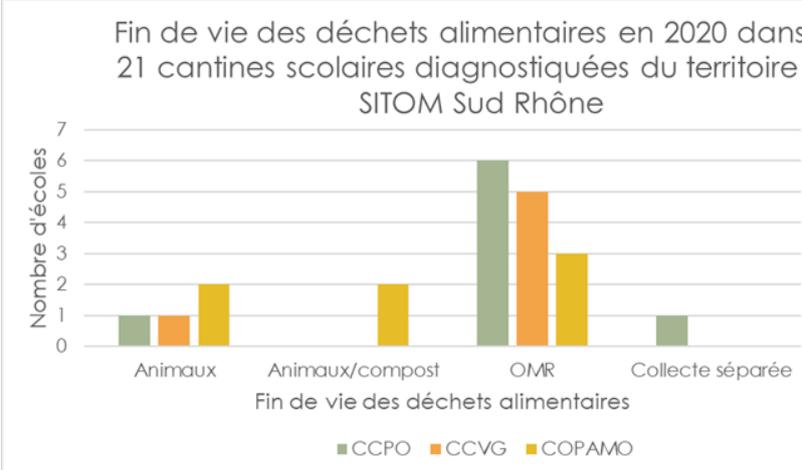


9 cantines en liaison froide utilisent des barquettes plastiques. Il est nécessaire pour ces cantines de passer de nouveaux marchés publics afin de se préparer en amont à la réglementation de 2025.

**Article L541-15-10 du Code de l'environnement** : « Au plus tard le **1er janvier 2025**, il est mis **fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique** dans les services de **restauration collective des établissements scolaires** et universitaires ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans. Dans les collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants, le présent alinéa est applicable au plus tard le 1er janvier 2028. »

## Action 4.2 : Développer les dispositifs de suivi du gaspillage alimentaire en restauration collective et accompagner les services

### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

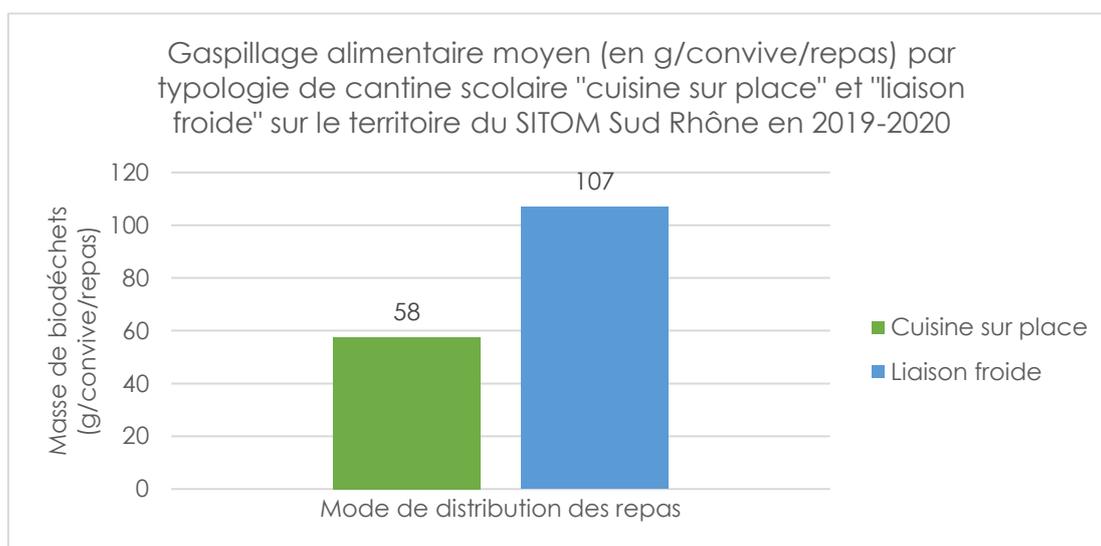
Objectifs 2020	Résultats 2020																				
Réaliser des diagnostics de gestion des déchets pour les cantines sensibilisées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>21 diagnostics réalisés entre fin novembre 2019 et mars 2020.</li> </ul>																				
<p>Fin de vie des déchets alimentaires en 2020 dans les 21 cantines scolaires diagnostiquées du territoire du SITOM Sud Rhône</p>  <table border="1"> <caption>Fin de vie des déchets alimentaires en 2020</caption> <thead> <tr> <th>Fin de vie des déchets alimentaires</th> <th>CCPO</th> <th>CCVG</th> <th>COPAMO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Animaux</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Animaux/compost</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>OMR</td> <td>6</td> <td>5</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Collecte séparée</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Fin de vie des déchets alimentaires	CCPO	CCVG	COPAMO	Animaux	1	1	2	Animaux/compost	0	0	2	OMR	6	5	3	Collecte séparée	1	0	0
Fin de vie des déchets alimentaires	CCPO	CCVG	COPAMO																		
Animaux	1	1	2																		
Animaux/compost	0	0	2																		
OMR	6	5	3																		
Collecte séparée	1	0	0																		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité des cantines (14 sur 21) jettent leurs biodéchets dans les <b>ordures ménagères</b>. Cette quantité est estimée à <b>48 tonnes à l'année</b>.</li> <li>Le coût d'incinération s'élève à 227€/tonne pour la collectivité. Le coût du gaspillage alimentaire des 14 cantines représente une <b>dépense d'environ 11 000€</b>.</li> </ul>																					

#### Cantines scolaires diagnostiquées en 2020 :

- Brignais : Collège Jean Zay
- Chaponnay : Maternelle M. Jobert
- Chaponost : École La Cordelière / école Martel
- Chaussan : École du Loup
- Communay : École les Bonnières / école les Brosses / collège Hector Berlioz
- Marennes : École de Marennes
- Millery : Cantine de l'école St Vincent, école Millery et l'école Mill'Fleurs.
- Montagny : École du garçon
- Sérézin du Rhône : École de Sérézin

- Saint-Laurent-d'Agnay : École de St Laurent d'Agnay
- Soucieu-en-Jarrest : École les Chadrillons
- Saint-Symphorien-d'Ozon : École des Marais / école du Parc
- Saint-Didier-Sous-Riverie : École de Saint-Didier
- Saint Maurice sur Dargoire : École de St Maurice
- Saint Sorlin : École de Saint Sorlin
- Taluyers : École de Taluyers
- Vourles : École G.Desargues

Objectifs 2020	Résultats 2020
Quantifier le gaspillage alimentaire dans l'ensemble des cantines diagnostiquées.	<b>3 tonnes</b> de nourriture gaspillées à l'année en moyenne par cantine. Différence significative du gaspillage notamment suivant le mode de distribution des repas.



- **Le mode de préparation influence la proportion du gaspillage alimentaire.**
- La **cuisine sur place** est le moyen le plus adapté afin de **réduire le gaspillage**.
- En moyenne, il y a **deux fois plus de gaspillage alimentaire** par enfant en « **liaison froide** » qu'en « **cuisine sur place** ».
- Moyenne nationale : **120g/convive/repas** en établissement scolaire.

## AXE 5 : Encourager la gestion séparée des biodéchets

### Action 5.1 : Promouvoir les jardins partagés du territoire

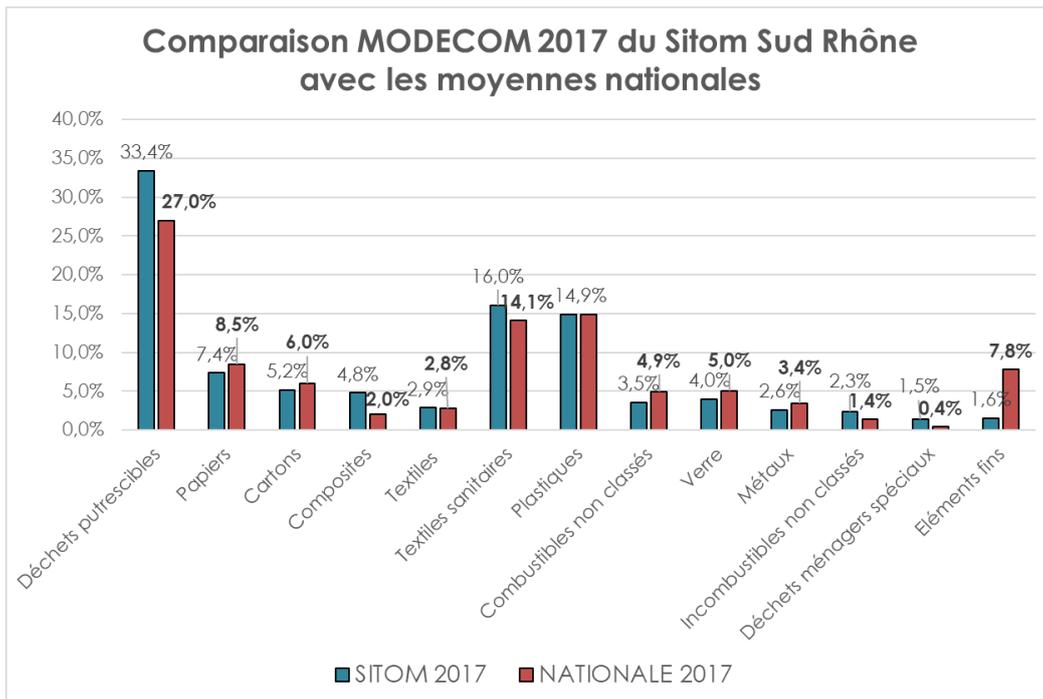
#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
Aucun objectif pour 2020 ; début de l'action en 2021.	<ul style="list-style-type: none"><li>• En avril, une action de récupération des biodéchets du SPAR de Brignais devait avoir lieu avec les bénévoles des jardins partagés de Vourles. Cette action a été reportée à cause du Covid-19.</li></ul>

## Action 5.2 : Favoriser la gestion séparée des biodéchets chez les gros producteurs

### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
<p>Passer à une collecte séparée des biodéchets dans 5 cantines minimum</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cantine de Sérézin du Rhône (1<sup>er</sup> janvier)               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Primaire + maternelle</li> </ul> </li> <li>- Les cantines de Communay (Maternelle les Bonnières et l'école élémentaire des Brosses) ainsi que les cantines de Saint Symphorien d'Ozon (Primaire : le Parc et les Marais) prévues le 09 mars ont dû être reportée à septembre à cause du Covid-19. <b>(Vérifier dès septembre)</b></li> </ul>
<p>Atteindre une proportion &lt;15% de déchets alimentaires dans les OMR en 6 ans.</p>	<p>33,4 % : 2017  <b>...</b> % : 2025            Mode de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) 2017 au SITOM Sud Rhône : <b>Projet MODECOM 2020 par CITEO)</b></p>



<p>Sensibiliser et inciter à la collecte des biodéchets (15 producteurs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 cantines scolaires</li> <li>• 2 cuisines centrale (Brignais et Chaponost)</li> <li>• ... entreprises</li> </ul>
<p>Expérimenter une collecte séparée en apport volontaire pour 100 personnes test dans une commune.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la collecte à ... le ... (Si c'est en 2021, supprimer cette ligne et insérer l'objectif dans « objectif 2021 »)</li> </ul>

## Action 5.3 : Développer le compostage de proximité auprès des habitants des logements collectifs et dans les établissements scolaires

### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
Suivi de l'ensemble des composteurs collectifs du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>29 composteurs collectifs (habitations) suivis sur 29 au 18 juin.</li> </ul>
Mise à disposition de 5 composteurs collectifs par an dans les habitations de logements collectifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019 : 2 composteurs collectifs installés</li> <li>2020 : ... composteurs collectifs installés</li> </ul>
Mise à disposition de 400 composteurs individuels par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019 : 684 composteurs individuels installés</li> <li>2020 : ... composteurs individuels installés</li> </ul>

#### Localisation des composteurs installés en 2019 :

- Chaponost : Résidence Aquaverde
- Taluyers : Parc Pie X (retiré en 2020)

## AXE 6 : Augmenter la durée de vie des produits

### Action 6.1 : Favoriser le réemploi et la réutilisation au sein de nos déchèteries

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
Créer un petit espace ressourcerie sur les déchèteries du SITOM Sud Rhône.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mornant : espace de 1m<sup>2</sup> créé pour dons à EMMAÛS Mornant</li> <li>• Les déchèteries de Brignais et Ternay ont été équipées d'un conteneur maritime ou d'une zone dédiée avec un marquage au sol pour que les usagers puissent y déposer des objets spécifiques chaque mois (cf action 2.2)</li> </ul>
Organiser la collecte de 5 types d'objets pour réemploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Janvier → Vaisselle ; Février → Livres ; Mars, avril, mai → les espaces dédiés respectivement aux articles de vélos, de sports et aux petits électroménagers n'ont pas pu être mis en place à cause du Covid-19 ; Juin → Luminaires, meubles ; Juillet → Fournitures scolaires ; Août → petit mobilier ; Septembre → sac à mains + chaussures ; Octobre → DVD + CD ; Décembre → Skis</li> </ul>
Réduire de 5% par an la masse de déchets (encombrants, D3E) dans les déchèteries.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D3E : 8 kg/hab en 2019</li> <li>• D3E : ... kg/hab en 2020</li> <li>• Encombrants : 33 kg/hab en 2019</li> <li>• Encombrants : ... kg/hab en 2020</li> </ul>

## AXE 7 : Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

### Action 7.1 : Encourager l'utilisation d'objets réutilisables

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
500 gobelets réutilisables prêtés par le SITOM Sud Rhône par an lors de divers événements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 180 prêt de gobelets en 2019</li> <li>• ... gobelets prêtés en 2020</li> </ul>
Réduire de 0,5% par an les déchets de la collecte sélective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 52 kg/hab en 2019</li> <li>• ... kg/hab en 2020</li> </ul>
Sensibiliser les usagers par du porte-à-porte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 ateliers de porte à porte en 2019</li> <li>• ... ateliers de porte à porte en 2020</li> </ul>

### Action 7.2 : Diffuser des outils de bonnes pratiques en matière de consommation responsable

#### Objectifs chiffrés de l'année et résultats

Objectifs 2020	Résultats 2020
Sensibiliser 10 entreprises par an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 entreprises sensibilisées en 2019</li> <li>• ... entreprises sensibilisées en 2020</li> </ul>
Prêt de l'exposition « réduction des déchets » lors de 3 événements minimum par an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 prêts en 2019</li> <li>• ... prêt en 2020</li> </ul>

#### Entreprises sensibilisées en 2019 :

- Brignais : Talassa
- Chaponost : Guy Nereyt SMOP / Société SGAME / Restaurant Les gones catalans
- TALUYERS : Château Talluy
- Vourles : EMC2

Pour l'action 7.1 et 7.2 l'année 2020 marqué par le confinement ainsi que l'interdiction des rassemblements dû au Covid-19 n'ont pas permis d'obtenir des résultats représentatifs. (à vérifier avec les résultats de fin d'année)

## OBJECTIFS 2021

*Note à l'attention de la personne chargée de la continuité du programme :*

- Le PLPDMA n'est pas fixe dans le temps, de nouveaux objectifs peuvent être ajoutés.
- Si vous définissez un nouvel objectif, il doit y avoir un indicateur de mesure pour le suivre.
- L'onglet « objectifs 2021 » tient compte des futures mesures directrices et informe le lecteur d'une réévaluation d'un objectif.
  - Par exemple : l'objectif 54 kg de papier par salarié en 2020 peut être ramené en 50 kg de salariés pour 2021 (l'indiquer dans cette partie).

Exemple de structuration de cette partie :

ACTION 1.2	
Réévaluation d'un objectif	Nouvel objectif 2021
Les agents du SITOM s'engagent à avoir une consommation annuelle de papier inférieure ou égale à <b>54 kg.</b>	[...] consommation annuelle inférieure ou égale à <b>50 kg.</b>

Etc pour les autres parties.